

Rapport d'activité 2018 de l'Association École de la pomme

Chers membres et chers amis de l'École de la pomme,

C'est avec une grande joie et beaucoup de satisfaction que nous revenons sur l'année 2018. La phase de décollage de l'École de la pomme a suscité beaucoup d'enthousiasme et, pour continuer avec le vocabulaire aéronautique, a atteint son altitude de croisière.

Les conditions météorologiques pour la poursuite du voyage sont bonnes et le léger vent contraire qui souffle de-ci de-là n'entrave pas notre vol. La puissance de nos moteurs est suffisante pour que notre vitesse ne soit pas affectée. En tant que passagers, vous pouvez profiter d'un vol agréable et tranquille à bord de l'avion École de la pomme.

L'Association École de la pomme

En 2018, l'association a bien grandi. Nous avons commencé l'année avec 160 membres et l'avons terminée à 180.

L'assemblée générale du 8 juin 2018 s'est à nouveau déroulée à l'Alten Spital à Soleure. À cette occasion, nous avons souhaité offrir à nos membres davantage que les habituelles affaires statutaires et un apéritif. Nous leur avons donné la possibilité de participer à un atelier composé de six stands qui présentaient des dispositifs en relation avec la domotique, une approche des smartphones Android et de nombreux autres aspects comme la reconnaissance d'images.

Avec environ 50 participants, c'est près de la moitié des membres de l'École de la pomme qui a participé à l'assemblée. Le Comité a décidé que la prochaine cotisation annuelle des membres couvrirait l'année civile. C'est pourquoi, une facture est parvenue aux membres en octobre pour la cotisation couvrant la période de juillet à décembre 2018 et qu'une nouvelle facture leur a été adressée en février 2019 pour l'année courante.

Après avoir mis un terme à notre premier exercice comptable l'année passée, nous avons pu solliciter une exonération fiscale. Nous avons entrepris ces démarches auprès du canton de Soleure; elles ont été couronnées de succès en février 2019. Dès lors nous adresserons la même demande aux autres cantons.

Nous sommes certains que les donateurs et donatrices pourront déduire de leur déclaration fiscale leur soutien financier en faveur de l'École de la pomme.

Le Comité de l'École de la pomme

Le Comité a poursuivi son travail dans la même composition. Il s'est organisé en fonction des compétences de ses membres et travaille en étroite collaboration avec le président et la direction. Peter Fehlmann en tant que président, et Christina Fasser comme vice-présidente sont plus précisément attachés aux relations avec les organisations, nos soutiens et nos partenaires, en particulier avec la Fédération Suisse des Aveugles et malvoyants (FSA), notre soutien et partenaire le plus important.

Les autres personnes qui fonctionnent au sein du Comité sont:

- Tasha Del Percio;
- Urs Hildebrand;
- Stephane Wolf;
- David Rossé.

Avec Stephane, Tasha gère le dossier marketing et communication, ainsi que celui du fundraising. David est attaché à la formation tandis qu'Urs tient celui des finances de l'association. Grâce à cette organisation, le nombre de séances du Comité a pu être diminué. En 2018, il s'est réuni à quatre reprises en séance ordinaire, dont une séance de deux jours et une sous la forme d'une conférence téléphonique.

L'École de la pomme: cours et ateliers

En 2018, l'École de la pomme a dispensé de la formation à environ 500 participants dans le cadre de cours en bloc, de cours d'un jour ou d'un demi-jour, d'un week-end, d'Apfeltalks hebdomadaires et de rencontres mensuelles d'utilisateurs d'iPhone. Ainsi, nous avons conduit plus de 600 journées de cours. Cela montre une légère augmentation par rapport à l'année précédente. Cependant, cela ne correspond pas aux attentes du Comité et de la Direction. Nous avons pris les premières mesures pour nous faire mieux connaître et ainsi gagner de nouvelles personnes intéressées à notre offre de cours. Une meilleure visibilité de notre association, ainsi qu'une meilleure connaissance de son offre de cours occupent la première place dans la liste de nos préoccupations. Il s'agit de la raison d'être de l'École de la pomme. Nous sommes heureux de constater que l'activité de l'École de la pomme s'est développée en Suisse francophone. En effet, près d'un tiers des participants au cours proviennent de Romandie.

Les affaires opérationnelles

En début d'année, l'équipe de l'École de la pomme s'est enrichie d'une nouvelle collaboratrice en la personne d'Anika Schulz. Elle soutient notre directeur, Sandro Lüthi, et notre coordinateur en Suisse francophone, Jean-Marc Meyrat, dans les tâches administratives, à 30%.

Fin mars, nous avons mis en ligne notre nouveau site internet qui a trouvé un écho très positif par son professionnalisme.

Dans le courant de l'année, nous avons pu gagner Swisscom comme partenaire. Swisscom ne nous soutient pas seulement financièrement, mais nous fournit également des smartphones et un soutien dans le domaine de la communication. En ce qui concerne Novartis, nous avons testé leurs différentes applications ViaOpta et lui avons fourni un rapport afin qu'elle puisse améliorer ses applications pour leur utilisation par les personnes aveugles ou malvoyantes. Notre analyse a été très bien accueillie de sorte que notre collaboration se poursuivra l'année prochaine. Nous espérons que cette collaboration donne l'opportunité à l'École de la pomme de conseiller d'autres entreprises.

L'École de la pomme souhaite renforcer sa visibilité. Ainsi elle s'est présentée dans le cadre du "Digital festival". À l'occasion du "Digitaltag", l'École de la pomme a pu se présenter à différents stands et a proposé quelques ateliers.

Les finances

Du point de vue financier, l'École de la pomme se porte bien. Cette situation est avant tout due au magnifique soutien de la FSA qu'elle lui octroie depuis le premier juillet 2016 et qu'elle poursuivra jusqu'au 30 juin 2019. Les réserves que nous avons pu constituer en 2017 pour la consolidation de l'activité à long terme n'ont pas encore été touchées cette année. Ainsi, l'exercice comptable 2018 s'est achevé avec un petit excédent de produits. Concrètement, les dépenses se sont élevées à CHF 425'000.- et les dépenses à CHF 422'400.-, révélant ainsi un excédent de produits de CHF 2'600.-. Sans le soutien de la FSA et en ne tenant pas compte des réserves, l'exercice 2018 révélerait un déficit de plus de CHF 160'000.-. Ce chiffre montre clairement quels efforts sont nécessaires en 2019 et encore davantage dans les prochaines années pour pérenniser notre travail.

Remerciements et conclusion

Nous remercions la FSA pour son soutien substantiel. Ce soutien n'est pas seulement financier et se manifeste aussi dans d'autres domaines comme la promotion de nos cours dans les services de consultation et la mise à disposition de salles pour des cours et des réunions.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du Comité pour leur travail bénévole. Chacun a consacré de nombreuses heures à l'association dans le cadre de son mandat et s'est impliqué avec beaucoup d'engagement et de compétences. Je tiens également à remercier Sandro Lüthi dont l'engagement est la clé de la réussite de l'École de la pomme depuis son entrée en fonction en octobre 2016. Mes remerciements vont aussi à Jean-Marc Meyrat pour son implication dans la coordination des activités de l'École de la pomme en Suisse francophone. Je remercie également Anika Schulz qui soutient efficacement ces deux messieurs, en les libérant de tâches administratives qui exigent plus de temps aux personnes aveugles ou malvoyantes.

Je remercie également Michael Gossweiler de la fiduciaire Comptag SA qui a révisé nos comptes pour la deuxième fois.

L'année 2019 va être marquée par un événement de grande importance. En effet, la FSA va comme prévu, mettre un terme à son soutien financier à la fin juin.



Cependant, bien que le soutien à fonds perdu de la FSA va s'interrompre, les cours seront, comme auparavant, subventionnés à travers la FSA. Ainsi, nous pourrions poursuivre notre activité. Nous avons suffisamment d'essence dans notre réservoir. D'une part, nous devons renforcer notre visibilité afin d'attirer de nouveaux participants à nos cours et d'autre part, nous devons diversifier nos sources de financement à travers les dons dans le cadre du fundraising ou à travers des partenariats avec des entreprises et d'autres organisations.

Le Comité est pleinement conscient de la situation et a d'ores et déjà pris les premières mesures.

Début 2019, Madame Bettina Jäger a été engagée à 50% dans le cadre des relations publiques, du marketing et du fundraising. Si, en tant que membre de l'École de la pomme, tu as ou entrevois des possibilités pour nous accompagner sur ce chemin, nous t'en sommes d'ores et déjà très reconnaissants.

Peter Fehlmann

Président du Comité

1^{er} mars 2019 / PF

États financiers 2018

Bilan au 31 décembre 2018

ACTIFS

ACTIFS À COURT TERME

Liquidités	181'115,66
Débiteurs	47'125,00
Actifs transitoires	3'771,65
Total des actifs à court terme	232'012,31

Total des actifs	232'012,31
-------------------------	-------------------

PASSIFS

CAPITAUX ÉTRANGERS

Créanciers	1'918,65
Passifs transitoires	10'617,75
Provisions	215'000,00

Total des capitaux étrangers	227'536,40
-------------------------------------	-------------------

CAPITAUX PROPRES

Capital	1'782,12
Bénéfice	2'693,79
Total des capitaux propres	4'475,91

Total des passifs	232'012,31
--------------------------	-------------------

Compte d'exploitation 01.01.18 - 31.12.18

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

RECETTES

Contributions des membres	5'172,00
Produit des cours	109'520,00
Autres recettes	279'415,96

Total net des recettes 394'107,96

DÉPENSES DIRECTES

Dépenses liées aux membres	2416,90
Frais de cours	151'145,20
Attribution à la réserve	35'000,00
Dépenses liées aux événements	17'262,75

Total des dépenses directes 205'824,85

Bénéfice brut 188'283,11

CHARGES D'EXPLOITATION

Frais de personnel	157'035,64
Frais de locaux	30,00
Assurances	825,10
Administration	29'761,50
Promotion, vente	29'905,61

Total des charges d'exploitation 217'557,85

DÉFICIT D'EXPLOITATION -29'274,74

BILAN

Résultat financier	-377,20
Dons	32'345,73

Total du bilan 31'968,53

BÉNÉFICE 2'693,79